

# **TARIFS PERISCOLAIRES 2024 /2024**

applicable au 4 septembre 2023

## **RESTAURATION MUNICIPALE**

Elèves en classe maternelle et élémentaire		
Tranche	Quotient familial 2022	TARIF
1	0 – 999 €	1,00 €
2	1000-1199	4,40 €
3	1200-1399	4,60 €
4	1400-1599	5,00 €
5	1600 et +	5,30 €
Hors commune		5,30 €

AUTRE	TARIF
Enfant «présent non inscrit» ou «absence non justifiée»	6,45 €
Couvert panier repas (P.A.I. et autres*)	1,15 €
A.L.S.H.	4,55€
Personnel communal	5,95 €
Autre adulte	6,45 €

\*- le tarif « couvert panier repas » s'applique à tout enfant bénéficiant d'un P.A.I et fournissant son repas.

- En cas de mise en place exceptionnelle d'un service minimum d'accueil des enfants au restaurant municipal, une facturation au tarif du panier-repas sera appliquée pour chaque enfant accueilli avec son pique-nique fourni par la famille.